

SOYEZ VIGILANTS, ÉLIMINONS LES RQUES D'ACCIDENTS ET D'INCENDIES!

Pour éviter la catastrophe, suivez ces règles vitales :



Utilisez une friteuse électrique pour la préparation de vos frites! En 2017, 2 incendies causés par l'utilisation de chaudrons remplis d'huile ont occasionné des pertes totales de bâtiments dans notre région;

Tenez les articles de fumeurs et les chandelles dans un endroit sécuritaire hors de la portée des enfants;



Vérifiez vos extensions électriques et disposez-en si elles sont défectueuses ou si elles ont des marques d'usures. N'utilisez que des extensions électriques homologuées et portant les sceaux CSA ou ULC. ATTENTION de ne pas les surcharger et utilisez des barres de tension munies de disjoncteurs;

Inspectez votre conduit de sècheuse afin d'éliminer tout résidus de charpie et assurez-vous que sa sortie extérieure n'est pas obstruée;



Entreposez vos bidons d'essence dans un endroit sécuritaire. Jamais à l'intérieur de votre résidence. Lors du remplissage de vos outils, assurez-vous d'être dans un endroit bien ventilé et loin de toutes sources d'allumage telles une étincelle ou une flamme vive;

Vérifiez régulièrement vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ceux-ci ont une durée de vie utile limitée et doivent être remplacés après 10 ans.



À toutes et à tous, un beau printemps... et restez vigilants!



Éric Gauthier, TPI

Coordonnateur régional en sécurité incendie